



Décision du Maire n°MPC\_MAPA\_23\_005

Objet du marché : Extension et réhabilitation de la médiathèque, lot n°5 « Etanchéité ».

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu la délégation du Conseil municipal accordée au maire par délibération n°02/28 du 9 juin 2020,

Vu le projet de marché public concernant : Extension et réhabilitation de la médiathèque, lot n°5 « Etanchéité ».

Considérant les besoins de la collectivité en matière : Extension et réhabilitation de la médiathèque, lot n°5 « Etanchéité ».

Le Maire de Pacé

DECIDE

D'attribuer le marché mentionné ci-dessus au(x) prestataire(s) :

SBER - 35133 SAINT-SAUVEUR-DES-LANDES

pour un montant de :

55 265,55 € HT.

La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera à adresser à :

- Monsieur le préfet de Bretagne, préfet d'Ille-et-Vilaine,
- Monsieur le receveur de Rennes Banlieue Est.

Fait à Pacé, le

**31 JUL. 2023**

Le Maire,

Hervé DEPOUEZ

